

Le bénévolat de Michelle DEVON

Le courrier prioritaire de **Michelle DEVON** contient une habituelle offre de gagner aux jeux une somme fabuleuse (*plus de 11 millions d'euros*).

Il s'agit cette fois-ci du « Système cash révolutionnaire » qui sera accompagné de trois cadeaux : les chiffres karmiques de chance, la date et l'heure karmiques de chance, le circuit de connexion karmique intégré.

Mais un nouvel argument apparaît dans l'argumentaire : « *Michelle DEVON agit à titre 100 % bénévole. Je ne règle donc que ses frais administratifs, soit 40 € au total.* » De plus, un paragraphe vient rassurer les indécis : « *Moi, Michelle DEVON, je m'engage à vous rembourser ces frais sur simple demande de votre part dans le cas inimaginable où vous ne toucheriez pas la somme que je vous ai indiquée ci-dessus.* »

Imaginons le consommateur souhaitant faire appliquer cette garantie de remboursement : il sera confronté à une personne fictive, à un centre d'encaissement mystérieux (*PNSF*) et à une boîte postale domiciliée aux Pays-Bas. Bon courage !

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

